

■ **Perez Déage et Gonçalves Sàrl**, à Luins, CH-550-1032387-5, travaux de génie civil et béton armé (FOSC du 20.12.2002, p. 20). Statuts modifiés le 18 avril 2007. Perez Manuel, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 20'000, par CHF 10'000 à l'associé-gérant Déage Daniel et par CHF 10'000 à l'associé-gérant Fernandes Gonçalves José, dont les parts respectives sont portées de CHF 20'000 à CHF 30'000. La procuration de Olesen-Perez Ana est éteinte. Procuration collective à deux est conférée à De Sousa Guimaraes Diana, du Portugal, à Aubonne
Journal no 5111 du 26.04.2007
(03911438 / CH-550.1.032.387-5)